

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 14-107

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2015, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 14-107 décrétant une grille de tarification portant sur l'utilisation des véhicules et des équipements du service de sécurité incendie de la Municipalité

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12^e jour de février 2015.



Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière